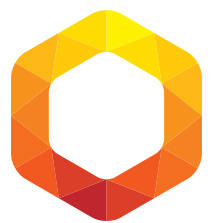


RÉSUMÉ EXÉCUTIF

# RAPPORT DE DURABILITÉ D'HARMONIE MUTUELLE 2024



AVANÇONS *collectif*



**Harmonie  
mutuelle**  
GROUPE **vyv**



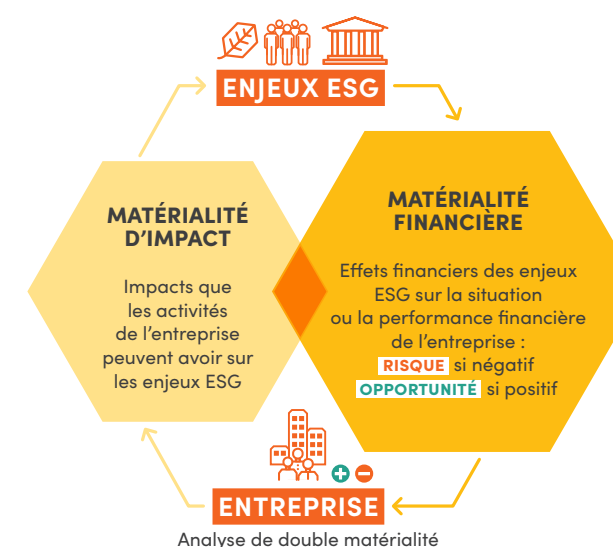
# RAPPORT DE DURABILITÉ D'HARMONIE MUTUELLE 2024

## SOMMAIRE

|                                                                  |   |
|------------------------------------------------------------------|---|
| L'ESSENTIEL SUR L'ÉTAT DE DURABILITÉ<br>D'HARMONIE MUTUELLE..... | 2 |
| INFORMATIONS THÉMATIQUES.....                                    | 3 |
| SYNTHÈSE DE LA PERFORMANCE DURABLE<br>D'HARMONIE MUTUELLE.....   | 4 |
| CHANGEMENT CLIMATIQUE .....                                      | 5 |
| PERSONNEL DE L'ENTREPRISE.....                                   | 5 |
| CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX.....                        | 6 |
| CONDUITE DES AFFAIRES.....                                       | 6 |

# L'ESSENTIEL SUR L'ÉTAT DE DURABILITÉ D'HARMONIE MUTUELLE

Harmonie Mutuelle publie son  
premier rapport de durabilité  
conforme à la CSRD



La directive européenne **CSRD** impose aux grandes entreprises une transparence accrue sur leurs performances **environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)**.

À la suite de ses résultats annuels 2024, **Harmonie Mutuelle** publie son premier **rapport de durabilité**, aligné sur ces nouvelles exigences. Ce rapport repose sur une analyse de **double matérialité**, permettant d'identifier les **impacts, risques et opportunités (IRO)** pour l'entreprise et ses parties prenantes. L'évaluation a ainsi mis en évidence 20 IRO majeurs, répartis en quatre grandes catégories :

- Changement climatique (E1)
- Effectifs propres de l'entreprise (S1)
- Consommateurs et utilisateurs finaux (S4)
- Conduite des affaires (G1) .

## Informations générales

Harmonie Mutuelle protège près de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le « dividende Éco-santé ». Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers stratégiques – la prévention, la santé, la prévoyance – et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale lui permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 88 000 entreprises et 155 000 entrepreneurs dans la protection et le développement de leur potentiel humain.

En devenant entreprise mutualiste à mission dès 2021, Harmonie Mutuelle réaffirme la force de son modèle et concrétise son combat mutualiste dans des engagements mesurables et inscrits dans la durée.

La raison d'être d'Harmonie Mutuelle, « **Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs** », repose sur une vision de la « pleine santé », prône une évolution des modes de vie individuels et collectifs et en appelle à la mobilisation de réseaux d'action à l'échelle des territoires basés sur « la force du collectif ». Les objectifs de la raison d'être s'inscrivent en cohérence avec ceux de la stratégie opérationnelle d'Harmonie Mutuelle.

La stratégie d'entreprise est portée par une gouvernance engagée, impliquant les instances dirigeantes de l'organisation, et est soutenue par des actions concrètes, au sein de toutes ses opérations, visant à avoir un impact positif sur la société et l'environnement.

## L'ENGAGEMENT D'HARMONIE MUTUELLE RECONNU

|                                        |                                                               |                           |                                                               |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <p>Certification<br/>ISO 9001:2015</p> | <p>3/3 au système<br/>de reconnaissance<br/>ACT Pas à Pas</p> | <p>Entreprise Engagée</p> | <p>Impact Score<br/>de 86,71/100 sur<br/>les données 2024</p> |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------------|

# INFORMATIONS THÉMATIQUES

## E1 CHANGEMENT CLIMATIQUE



Acteur engagé dans la protection sociale, Harmonie Mutuelle prend toute la mesure des défis liés au changement climatique et de son impact sur la santé et le bien-être de ses adhérents.

La mutuelle inscrit ses actions dans une stratégie globale de transition écologique et sociale habilitante, alignée sur l'objectif de l'accord de Paris et les recommandations de la CSRD.

Harmonie Mutuelle va même au-delà en accompagnant ses parties prenantes à réduire leurs émissions et élargit son action à la réduction de l'impact du secteur de la santé.

Harmonie Mutuelle s'engage à :

- Réduire les émissions carbone de ses scopes 1 et 2, liées à ses activités et son patrimoine immobilier, en favorisant l'efficacité énergétique et l'usage d'énergies renouvelables.
- Diminuer les émissions de son scope 3 par des actions dans ses politiques d'achats et d'investissements responsables, et en réduisant l'empreinte de ses déplacements.
- Accompagner dans la transition écologique, ses adhérents et entreprises clientes grâce à des programmes de sensibilisation et des offres adaptées à un mode de vie plus durable et ce dans le principe d'émissions évitées.

L'entreprise considère également le changement climatique comme un facteur de risques et d'opportunités pour le secteur de la santé et de la protection sociale, et adapte en conséquence ses stratégies pour renforcer la résilience de son modèle.

## S1 PERSONNEL DE L'ENTREPRISE



Avec des milliers de collaborateurs mobilisés sur l'ensemble du territoire, Harmonie Mutuelle place la dimension humaine au cœur de sa mission. L'entreprise déploie une politique sociale ambitieuse, visant à garantir un cadre de travail épanouissant, inclusif et porteur de sens. Ses engagements clés incluent :

- La promotion de l'égalité et de l'inclusion, avec des initiatives pour la diversité et la lutte contre les discriminations.
- Une politique de santé et de qualité de vie au travail, qui privilégie la prévention et le bien-être des salariés.
- Une évolution professionnelle accompagnée, avec des dispositifs de formation continue et de développement des compétences.
- Un engagement citoyen en facilitant l'implication des collaborateurs dans des actions à impact social et environnemental.

## S4 CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX



Harmonie Mutuelle œuvre pour un modèle de protection sociale accessible, solidaire et durable, en mettant ses adhérents et entreprises clientes au cœur de sa stratégie. Elle se distingue par :

- Une approche préventive de la santé, en proposant des services et des accompagnements innovants.
- Des offres inclusives, adaptées aux besoins de chaque population, y compris les publics vulnérables.
- Un engagement en faveur de la transparence et de la protection des données personnelles, garantissant une relation de confiance avec ses adhérents et partenaires.

## G1 CONDUITE DES AFFAIRES



Entreprise mutualiste à mission, Harmonie Mutuelle met en œuvre une gouvernance fondée sur l'éthique, la transparence et la responsabilité. L'entreprise adopte des standards exigeants pour assurer la conformité de ses activités et garantir un impact positif sur la société.

**Ses principes fondamentaux reposent sur :**

- Une gouvernance démocratique, impliquant ses adhérents dans les décisions stratégiques.
- Une politique de contrôle et de conformité rigoureuse, pour prévenir les risques et renforcer la confiance.
- Des valeurs de solidarité et d'innovation, guidant ses actions en faveur d'une protection sociale durable.

Avec ce premier rapport de durabilité aligné sur la CSRD, Harmonie Mutuelle renforce son rôle d'acteur clé dans la transition écologique et sociale, en accompagnant ses parties prenantes vers un avenir plus résilient et solidaire.

*Ce rapport est le fruit d'un important engagement collectif, mobilisant collaborateurs et représentants élus de nos adhérents au sein de la gouvernance démocratique d'Harmonie Mutuelle. Nous sommes fiers de présenter un document qui met en valeur les impacts positifs de notre modèle, notamment en matière de partage de la valeur et d'engagement social, sociétal et environnemental, renforcés depuis l'adoption de notre raison d'être et notre qualité d'entreprise mutualiste à mission.*



**Thomas Blanchette**  
Président d'Harmonie Mutuelle



**Catherine Touvrey**  
Directrice Générale d'Harmonie Mutuelle

# SYNTHÈSE DE LA PERFORMANCE DURABLE D'HARMONIE MUTUELLE

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Une publication qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur d'Harmonie Mutuelle.  
Des impacts matériels sur les thématiques ESRS 2, E1, S1, S4 et G1. Des enjeux ESG pleinement intégrés dans la stratégie de l'entreprise et dans les engagements de sa raison d'être.

| Norme                                                                                                                                                       | Type           | Sous-thème                                                     | IRO                                                                                                                                                         | Positionnement dans la chaîne de valeur |       |        |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------|--------|------|
|                                                                                                                                                             |                |                                                                |                                                                                                                                                             | Activité                                | Amont | Propre | Aval |
| <br><b>E1</b><br>INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES<br>Changement climatique | Impact négatif | Atténuation du changement climatique                           | Emissions de GES et augmentation de l'empreinte environnementale due aux activités transverses d'Harmonie Mutuelle (I1)                                     | Assurance Entreprise                    | x     | x      | x    |
|                                                                                                                                                             | Impact négatif | Atténuation du changement climatique                           | Emissions de GES et augmentation de l'empreinte environnementale due aux activités d'investissement d'Harmonie Mutuelle (I2)                                | Investissements                         |       |        | x    |
|                                                                                                                                                             | Impact négatif | Énergie                                                        | Consommation énergétique des bâtiments directs d'Harmonie Mutuelle (I3)                                                                                     | Entreprise                              |       | x      |      |
|                                                                                                                                                             | Risque         | Adaptation au changement climatique                            | Risque de perte de valeur sur les actifs à cause du changement climatique (R1)                                                                              | Investissements                         |       | x      |      |
|                                                                                                                                                             | Risque         | Adaptation au changement climatique                            | Risque de réputation liées aux controverses environnementales sur le financement d'actifs fossiles ou polluants (R2)                                        | Investissements                         |       | x      |      |
|                                                                                                                                                             | Risque         | Adaptation au changement climatique                            | Augmentation de la consommation de soins de santé due au changement climatique (R3)                                                                         | Assurance Investissements               |       | x      |      |
|                                                                                                                                                             | Opportunité    | Adaptation au changement climatique                            | Développement de nouveaux produits et services assurantiels pour répondre aux besoins liés au changement climatique des utilisateurs finaux (O1)            | Entreprise                              | x     | x      | x    |
|                                                                                                                                                             | Opportunité    | Adaptation au changement climatique                            | Investissements durables dans des nouvelles activités liées à l'adaptation au changement climatique et dans les secteurs avec des besoins d'adaptation (O2) | Investissements                         | x     | x      | x    |
|                                                                                                                                                             |                |                                                                |                                                                                                                                                             |                                         |       |        |      |
| <br><b>S1</b><br>INFORMATIONS SOCIALES<br>Effectifs de l'entreprise      | Impact positif | Egalité de traitement<br>Egalité de chance pour tous           | Promotion de l'égalité professionnelle et des diversités (I4)                                                                                               | Assurance Entreprise                    |       | x      |      |
|                                                                                                                                                             | Risque         | Conditions de travail des collaborateurs                       | Difficulté à recruter, conserver et faire évoluer les talents (R4)                                                                                          | Assurance Entreprise                    |       | x      |      |
|                                                                                                                                                             | Risque         | Attractivité, gestion des compétences et émergence des talents | Baisse de l'engagement due à des conditions de travail dégradées (R5)                                                                                       | Assurance Entreprise                    |       | x      |      |



## GOUVERNANCE

- Entreprise à mission avec des engagements sociaux et environnementaux ancrés dans la stratégie globale de l'entreprise.
- Des comités spécialisés et une supervision managériale structurée pour le déploiement de la stratégie d'entreprise.

| Norme                                                                                                                                                             | Type           | Sous-thème                                                                    | IRO                                                                                             | Positionnement dans la chaîne de valeur |       |        |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------|--------|------|
|                                                                                                                                                                   |                |                                                                               |                                                                                                 | Activité                                | Amont | Propre | Aval |
| <br><b>S4</b><br>INFORMATIONS SOCIALES<br>Consommateurs et utilisateurs finaux | Impact négatif | Impacts liés aux informations sur les consommateurs et/ou utilisateurs finaux | Fuite ou perte de données sensibles (I5)                                                        | Assurance                               |       |        | x    |
|                                                                                                                                                                   | Impact positif | Santé et sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux             | Renforcement de l'accès à la santé pour tous (I6)                                               | Assurance                               |       |        | x    |
|                                                                                                                                                                   | Risque         | Impacts liés aux informations sur les consommateurs et/ou utilisateurs finaux | Faible de cybersécurité et protection des données (R6)                                          | Assurance                               |       | x      |      |
|                                                                                                                                                                   | Risque         | Santé et sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux             | Risques liés à la protection et à la satisfaction de la clientèle (R7)                          | Assurance                               |       | x      | x    |
|                                                                                                                                                                   | Opportunité    | Inclusion sociale des consommateurs et/ou utilisateurs finaux                 | Produits et services toujours plus innovants, durables et inclusifs (O3)                        | Assurance                               | x     | x      | x    |
| <br><b>G1</b><br>INFORMATIONS DE GOUVERNANCE<br>Conduite des affaires        | Impact positif | Culture d'entreprise                                                          | Promouvoir les pratiques d'affaires éthiques (I7)                                               | Assurance Entreprise                    | x     | x      | x    |
|                                                                                                                                                                   | Impact positif | Gestion des relations avec les fournisseurs                                   | Encourager le développement de pratiques responsables chez nos partenaires et fournisseurs (I8) | Assurance Entreprise Investissements    | x     | x      | x    |
|                                                                                                                                                                   | Impact positif | Engagement politique et activité de lobbying                                  | Promotion du modèle mutualiste (I9)                                                             | Assurance Entreprise                    |       | x      | x    |
|                                                                                                                                                                   | Risque         | Corruption et versement de pots-de-vin                                        | Prévenir et détecter la corruption et des pots-de-vin (R8)                                      | Assurance Entreprise                    | x     | x      | x    |



## PRINCIPAUX INDICATEURS

### Intégration des résultats de l'engagement des parties prenantes dans la stratégie

Harmonie Mutuelle valorise les contributions de ses parties prenantes en les intégrant activement dans ses processus décisionnels et ses initiatives stratégiques.

Cette approche participative s'est traduit notamment par :

- la co-construction de la raison d'être avec plus de **350 000 contributions**,
- l'élaboration d'une stratégie climat ambitieuse avec un objectif de réduction des émissions de GES de **48,2% pour 2030**, reconnaissant l'impact du dérèglement climatique sur la santé qui vise à réduire l'empreinte.

L'assurance complémentaire santé représente près de 98% des cotisations acquises brutes en 2023.  
Le chiffre d'affaires d'Harmonie Mutuelle est de 3 193 978 k€ au 31.12.24



# CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 48,2% d'ici 2030 associé à des trajectoires de décarbonation sur le périmètre opérationnel et sur les portefeuilles de financement et d'investissement.



## IMPACTS NÉGATIFS

- Émissions de GES et augmentation de l'empreinte environnementale due aux activités transverses d'Harmonie Mutuelle
- Consommation énergétique des bâtiments directs d'Harmonie Mutuelle
- Émissions de GES et augmentation de l'empreinte environnementale due aux activités d'investissement d'Harmonie Mutuelle

## RISQUES

- Risque de perte de valeur sur les actifs à cause du changement climatique
- Risque de réputation liées aux controverses environnementales sur le financement d'actifs fossiles ou polluants
- Augmentation de la consommation de soins santé due au changement climatique

## OPPORTUNITÉS

- Développement de nouveaux produits et services durables
- Investissements durables dans des nouvelles activités liées à l'adaptation au changement climatique et dans les secteurs avec des besoins d'adaptation

### Les 5 leviers de la stratégie climat d'Harmonie Mutuelle

- Inscrire les enjeux de la transition et de l'adaptation écologiques dans notre modèle d'entreprise mutualiste
- Intégrer une démarche écologique et de sobriété dans les moyens et les pratiques professionnelles
- Réduire l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements
- Concevoir des produits et services moins carbonés et éco-incitatifs pour les adhérents et les entreprises
- Associer les parties prenantes à la démarche environnementale et devenir un acteur majeur de la transition écologique dans les territoires au bénéfice de la santé globale

## POLITIQUES

- Politique de gestion du risque d'investissement
- Politique de déplacements professionnels et d'attribution des véhicules
- Accord QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) et l'accord télétravail, les formations
- Feuille de route numérique responsable
- Politique d'achats responsables du Groupe VYV

## ACTIONS

- Travaux d'intégration des enjeux dans les feuilles de route des directions
- Réduction des déplacements : dispositifs locaux et nationaux d'aide au passage à l'action et intégration au critère d'intéressement
- Dématérialisation et digitalisation des processus
- Contribution à la création de filière de reconditionnement de dispositifs médicaux
- Gouvernance agile avec un comité stratégie climat et création du collectif AGIR
- Sensibilisation et montée en compétences des collaborateurs

## PRINCIPAUX INDICATEURS

### CIBLES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS GES D'HARMONIE MUTUELLE\* ENTRE 2019 ET 2030

**Trajectoire combinée - 48,2 %**  
soit une réduction de 159 500 tonnes

#### Dont le découpage

**Cible de réduction Scope 1, 2 & 3 - 40 %**  
entre 2019 et 2030

**Cible de réduction sur les investissements - 50 %**  
entre 2019 et 2030

Intensité de : **68,9 kg CO<sub>2</sub>**

### SUIVI DES CIBLES DE GES EN 2024

**-42,9 %**  
Entre 2019 et 2024, soit une réduction de 155 500 tonnes

**41,4 kg CO<sub>2</sub>**  
par personne protégée

Harmonie Mutuelle\* et les entités du périmètre de durabilité 2024

# PERSONNEL DE L'ENTREPRISE

En structurant ses engagements autour de la diversité, de la formation, du dialogue social et de la santé au travail, Harmonie Mutuelle affirme sa volonté de construire un modèle d'entreprise durable, où chaque collaborateur peut s'épanouir et contribuer pleinement à la réussite collective.



## IMPACT POSITIF

- Egalité de traitement et égalité de chances pour tous

## RISQUES

- Gestion des conditions de travail des collaborateurs
- Attractivité, gestion des compétences et émergence des talents

## POLITIQUES

- Politiques de Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)**
- Politiques de rémunération** : assurer une rémunération juste
- Accord handicap et Accord diversité et égalité professionnelle** : lutter contre toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances
- Politique formation et développement des compétences** : développer les talents et se former aux enjeux de demain

## ACTIONS

- Enquêtes régulières internes** avec un baromètre sur l'engagement et sur la qualité de vie au travail
- Plans d'actions de sensibilisation à la santé et au bien-être**
- Plans d'action liés à l'Accord handicap et à l'Accord diversité et égalité professionnelle**
- Interaction avec les effectifs** par le biais des instances représentatives du personnel

## PRINCIPAUX INDICATEURS

**5162**  
salariés\*



**96/100**  
égalité professionnelle



**7,73%**  
travailleurs en situation de handicap



**100%** salariés couverts par des conventions collectives



**22.36** d'écart de rémunération entre hommes et femmes\*\*



**0** incidents graves en matière de Droits de l'Homme



Un salaire plancher interne supérieur au SMIC

\* Pour Harmonie Mutuelle et les entités du périmètre de durabilité 2024

\*\* L'écart de rémunération prend en compte la totalité des effectifs sans distinction de fonctions

# CONSUMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

Harmonie Mutuelle s'engage auprès de ses adhérents et entreprises clientes :

- Pour renforcer l'accès aux soins et à une meilleure santé pour tous
- Pour leur proposer des produits et services toujours plus innovants, durables et inclusifs
- Pour les protéger (cybersécurité, protection des données personnelles)

Harmonie Mutuelle porte une attention particulière aux personnes en situation de fragilité et les accompagne pour une protection sociale inclusive et solidaire.



## IMPACT NÉGATIF

- Fuite ou perte de données sensibles



## IMPACT POSITIF

- Renforcement de l'accès à la santé pour tous



## OPPORTUNITÉ

- Développement de nouveaux produits et services toujours plus innovants, durables et inclusifs



## RISQUES

- Faible de cybersécurité et protection des données
- Manquement à la protection et à la satisfaction de la clientèle



## POLITIQUES

- **Mouvement éco-santé** : encouragement des pratiques éco-responsables en santé
- **Politique de redistribution au service de la solidarité** : meilleur accès aux soins pour les adhérents, notamment les plus fragiles
- **Politique d'action sociale et d'accompagnement des publics vulnérables** : réduction des inégalités de santé grâce à des services inclusifs
- **Politique de protection des données et conformité RGPD** : confidentialité, équité et accès à l'information pour les clients
- **Politique de gouvernance et surveillance des produits** : meilleure transparence et compréhension des offres
- **Politique qualité et satisfaction client (ISO 9001)** : amélioration de l'expérience client et fidélisation
- **Politique de gestion des réclamations et amélioration continue** : réduction des insatisfactions et des litiges adhérents.



## ACTIONS

### Lutte contre le renoncement aux soins :

- Identification proactive des adhérents à risque via des dispositifs de détection de fragilités
- Offres solidaires & premier opérateur de Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

### Accompagnement social personnalisé :

- Équipe dédiée à l'action sociale
- Attribution d'aides pour couvrir tout ou partie des frais de santé non pris en charge & fonds d'action sociale

### Cybersécurité et protection des données personnelles :

- Charte éthique des données personnelles émanant d'une conférence de consensus et des travaux menés sur les territoires avec les délégués
- Formation et sensibilisation des équipes

### Dialogue avec les adhérents, les entreprises clientes :

- Observatoire des adhérents
- Conseil client & processus de réclamation
- Dispositifs de mesure de satisfaction et d'amélioration continue

### Services éco-incitatifs :

- Soutien au reconditionnement de matériel médical
- Accompagnement d'entreprises pour mesurer leur bilan carbone et structurer leur trajectoire et plan d'actions de décarbonation
- Offre éco-incitative auprès d'entreprises engagées dans un dispositif ADEME



## PRINCIPAUX INDICATEURS



**20260** adhérents ont sollicité l'action sociale

**14 000** paires de lunettes ont été collectées en 2024 pour la campagne HM Friday

**1604** actions de terrain développées par les délégués dont 102 liés aux actions environnement



**15 000** professionnels conventionnés en dentaire, optique, audiologie et ostéopathie



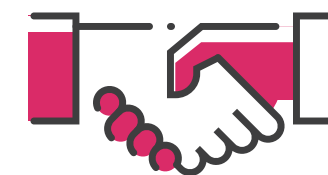
**93** entreprises accompagnées dans leur transition écologique grâce aux dispositifs Harmonie Mutuelle



# CONDUITE DES AFFAIRES

Harmonie Mutuelle, en tant qu'entreprise à mission, déploie une gouvernance des sujets ESG impactante et une culture d'entreprise responsable.

Harmonie Mutuelle s'engage ainsi à mener ses activités de manière éthique et transparente, en assurant la conformité aux réglementations en vigueur.



## IMPACTS POSITIFS

- Promouvoir le modèle mutualiste
- Promouvoir les pratiques d'affaires éthiques
- Encourager le développement de pratiques responsables chez nos partenaires et fournisseurs



## RISQUE

- Prévenir et détecter la corruption et les pots-de-vin



## POLITIQUES

### Conduite des affaires

- Politique de conformité
- Code de conduite
- Politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêt
- Politique cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
- Politique de prévention, détection et lutte contre la corruption

### Relations fournisseurs

- Politique Achats Responsables
- Charte relations fournisseurs et achats responsables



## ACTIONS

### Conduite des affaires

- Dispositif d'alerte professionnelle
- Système de protection des lanceurs d'alerte
- Sensibilisation et formation à la conduite des affaires et à la déontologie obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs

### Corruption

- Procédures de prévention et détection de la corruption
- Formation anti-corruption obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs

### Relations fournisseurs

- Intégration des critères RSE dans la sélection des fournisseurs et leur suivi

### Lobbying

- Activités de lobbying avec le Groupe VYV au service du modèle mutualiste



## PRINCIPAUX INDICATEURS

### CONDUITE DES AFFAIRES

**83%** des collaborateurs formés à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme



### CORRUPTION

**zéro** condamnations pour violation des lois anti-corruption et pots-de-vin



### RELATIONS FOURNISSEURS

**28.3 jours** délais moyen de paiement des factures fournisseurs





**Harmonie  
mutuelle**

GR O U P E **vyv**

**AVANÇONS** *collectif*